

Le Havre

Normandie. École et entreprise veulent faire bon ménage

OUEST-FRANCE.FR | vendredi 9 février 2018

392 mots



Denis Rolland, recteur des académies de Caen et de Rouen, à gauche, et Vianney de Chalus, président de la CCI Normandie. - Crédit Natalie DESSE

Une première. Les académies de Caen et de Rouen et la CCI de Normandie ont signé au Havre ce vendredi 9 février 2018 une convention de partenariat. Objectif : unir leurs efforts pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Pour mettre fin une bonne fois pour toutes au cliché qui voudrait que l'école se désintéresse de *l'entreprise*, le recteur des académies de Caen et de Rouen, Denis Rolland, a souligné : « Nous avons besoin de travailler intelligemment *et* étroitement avec le réseau des chambres de commerce *et* d'industrie, de manière à valoriser les filières professionnelles *et* technologiques, toutes celles qui recrutent. Le mot « employabilité » n'est plus un gros mot dans l'Éducation nationale. »

Révolu, le temps où le monde éducatif *et* le monde économique ne se connaissaient pas, « quand il y avait davantage de défiance que de confiance », se souvient Vianney de Chalus, président de la Chambre de commerce *et* d'industrie de Normandie. Tous deux ont signé pour trois ans une convention de partenariat destinée à renforcer leur coopération. Et un comité de pilotage assurera le suivi des actions mises en place, avec un bilan annuel.

Trois priorités

Il s'agit de soutenir l'orientation professionnelle des jeunes *et* l'égalité des chances, de développer une meilleure connaissance de l'économie, des métiers *et* de l'entrepreneuriat, *et* enfin de favoriser le rapprochement des mondes éducatifs *et* économiques.

Les Nuits de l'orientation (huit organisées dans l'année) permettent aux jeunes *et* à leurs parents de rencontrer des professionnels *et* de découvrir des métiers. Les mini-stages de découverte (400 en 2017) offrent aux élèves à partir de 14 ans *et* de la 4^e, durant les vacances scolaires, la possibilité de s'immerger dans un environnement professionnel *et* de découvrir ainsi les métiers *et* le monde de *l'entreprise*.

L'atelier « C'est quoi entreprendre ? », nouveau en 2018 est organisé par la CCI à la demande des collèges (un module de deux heures). Il sensibilise à la création d'*entreprise* *et* au rôle d'un dirigeant. Les mercredis de l'apprentissage visent à sensibiliser les jeunes à cette voie de formation, les informer des filières *et* des établissements. 2 000 jeunes ont été reçus en 2017.

Par ailleurs, des documents sont diffusés auprès des établissements sur les données économiques du territoire normand.